

M 232 A – 17.11

Motion du Conseil municipal de Vernier du 14 novembre 2017

relative à l'objet suivant

COACHONS NOS APPRENTIS ET AIDONS NOS FORMATEURS !!

le Conseil municipal, par 21 OUI et 10 NON,

invite le Conseil administratif :

à étudier la possibilité de mettre en place un système de bons pour des heures de coaching en faveur du formateur ou des jeunes apprentis sous contrat d'apprentissage au sein des entreprises de Vernier, afin de prévenir les ruptures contractuelles prématurées.

